

**COMPTE RENDU de SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 17 OCTOBRE 2014**

Le dix-sept octobre deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil municipal, dûment convoqué en date du dix octobre deux mil quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Michel FROGER, Maire.**

Treize conseillers municipaux en exercice étaient présents :

Mesdames Pierrette BUNEL, Florence BARBIER, Catherine GIFFRAIN, Isalyne HERIVEAU, Sandrine WEINHARD, Pascale CHAUSSON, Cyrille PELLETIER.

Messieurs Michel FROGER, Jean-Claude POTTIER, Cédric CATOIS, Jérôme CHERON, Louis BAUSSAN, Jean-Marie FROGER.

Madame Béatrice LECORSIER excusée donne pouvoir à Pascale CHAUSSON.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Monsieur Jérôme CHERON est désigné secrétaire de séance.

1^{er} OBJET : CREATION D'UN CAE EN REMPLACEMENT D'UN AGENT

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune a fait appel à Pôle Emploi pour le recrutement d'une personne dans le cadre d'un Contrat Accompagnement à l'Emploi en remplacement de Mme Geray dont le contrat prend fin le 4 novembre 2014. Le CAE sera d'un an, durée hebdomadaire de 20h et rémunéré au SMIC. L'aide de l'Etat peut varier en fonction des publics éligibles (60%, 70% ou 80%). Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de signer un « contrat aidé » avec un candidat remplissant les conditions requises établies par Pôle Emploi.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M le Maire à signer un « Contrat aidé » avec Pôle Emploi.

2^{ème} OBJET : ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale qu'une enquête publique a eue lieu sur Saint-Miche-de-Chavaignes entre le 2 septembre 2014 et le 3 octobre 2014 concernant le projet de construction d'une porcherie de la EARL de la Fleurière. Le Maire demande à Jean-Marie FROGER de présenter son dossier devant le conseil municipal et de se retirer de la salle afin que le conseil puisse délibérer et émettre un avis consultatif sur ce projet. Après en avoir délibéré, et par un vote à bulletins secrets, le Conseil municipal émet un avis favorable pour ce projet par 13 voix pour.

3^{ème} OBJET : NOM DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la bibliothèque a ouvert ses portes au public le samedi 4 octobre 2014 et informe le conseil que les subventions reçues ont été moindre de 5851 € que les prévisions ainsi les dépenses de la réhabilitation de celle-ci s'élèvent à 76 816,24 € comprenant une participation de la commune à hauteur de 47 202,24 €. La date d'inauguration aura lieu samedi 20 décembre 2014 à 11h et il convient de lui donner un nom : le conseil municipal propose Bibliothèque avec une illustration.

4^{ème} OBJET : TARIF DES PHOTOCOPIES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale suite à l'achat du photocopieur, il est nécessaire de mettre à jour le tarif des photocopies en rajoutant le coût pour les copies en couleur. Monsieur le Maire propose le tarif ci-dessous :

Format	PARTICULIER	
	NOIR ET BLANC	COULEUR
A4	0.20 €	0.40 €
A4 recto-verso	0.35 €	0.55 €
A3	0.35 €	0.55 €
A3 recto-verso	0.40 €	0.80 €

ASSOCIATION		
Format	NOIR ET BLANC	COULEUR
A4	0.10 €	0.30 €
A4 recto-verso	0.20 €	0.40 €
A3	0.15 €	0.35 €
A3 recto-verso	0.25 €	0.60 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire présentée ci-dessus.

5^{ème} OBJET : DEVIS ERDF

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que la mairie a reçu le 16 octobre 2014 un devis d'ERDF relatif au futur lotissement de la Borde Chailloux. Il a été transmis au cabinet d'étude IRPL ce même jour afin qu'il puisse en prendre connaissance.

Le Conseil municipal prend acte des informations énoncées ci-dessus.

6^{ème} OBJET : VENTE DE FERRAILLE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les agents communaux ont livré à la société Passenaud à Champagné divers matériaux à recycler : 2,04 tonnes de platine (130 € la tonne) et 50 kg de batterie (500 € la tonne). Aussi, il convient d'émettre un titre de recettes auprès de la Société Passenaud afin de récupérer la valeur pécuniaire de cette marchandise soit 290,20 € au total (265,20 € de platine + 25 € de batterie).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de 290,20 € auprès de la Société Passenaud.

7^{ème} OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE

Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir faire part de leurs remarques concernant la proposition de règlement intérieur de la cantine. Il a été décidé de supprimer le coupon-réponse, la dernière phrase de la partie « Absences ou repas occasionnels », de rajouter le mode de règlement par le Trésor Public, de reprendre certains articles d'un exemple de règlement transmis par M Cédric Catois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal prend acte des informations énoncées ci-dessus.

8^{ème} OBJET : QUESTIONS DIVERSES

- **Récolement des archives communales** : demander aux services des Archives départementales de la Sarthe qu'ils transmettent une procédure simplifiée du récolement des archives (registres des délibérations du conseil municipal, registres des arrêtés du Maire, registres d'état civil, registre délibérations du CCAS, cadastre napoléonien et actuel, affaires générales, économies, impositions, affaires militaires, police, réglementation, élections et personnel communal, comptabilité communale, bâtiments communaux, biens communaux non bâtis, voirie, urbanisme, assistance, éducation,...) de la commune afin de faciliter le travail car celui-ci n'a jamais été effectué.

- **Logement communal rue des écoles** : des travaux ont été effectués en vue d'une location courant octobre 2014, le coût est d'environ 950 €, un règlement intérieur des logements communaux sera mis en place prochainement.

- **Devis sarl Pasquier** : a présenté un devis convenable (1149 €) pour la réalisation de travaux de terrassement aux abords du futur lotissement de la Borde Chailloux.

- **Déplacement panneau de signalisation** : le panneau de signalisation d'entrée d'agglomération situé sur la route de Dollon sera déplacé sur demande d'un arrêté du Maire et en accord avec la Direction Département des Territoires de la Sarthe

- **Repas CCAS** : dimanche 19 octobre 2014 à 12h.

- **Repas Association Vélo Sport** : samedi 25 octobre 2014 à 20h.

- **Cérémonie du 11 novembre** : 11h place de l'église, 11h15 Mairie, 11h45 vin d'honneur à l'école, exposition sur le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, lecture d'extraits du journal du grand-père de M Louis Baussan faite par les enfants de l'école de St-Michel-de-Chavaignes, chorale des adultes.

- **EOLIS** : la société a procédé à l'isolation des bâtiments communaux début octobre (mairie, école, cantine, logements communaux, bibliothèque) pour un montant de 0 €.
- **Réhabilitation du logement de l'ancienne bibliothèque** : beaucoup de travaux à prévoir avant location.
- **Point financier** : situation financière tient grâce à notre ligne de trésorerie, d'ici fin 2014, nous allons percevoir la DGE 2010 17 800 € DTER 2012 47 680 € DETR 2013 4 695 €, Réserve parlementaire 2013 6 786 €.
- **Commission travaux** : mardi 21 octobre 2014 à 14h30 à la mairie.
- **Petit journal communal** : en cours d'élaboration avec la commission communication, il comprendra le mot du Maire, pages consacrées au centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, illustrations des évènements de la commune durant 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Monsieur le Maire certifie que les délibérations sont rendues exécutoires par l'affichage en lieu public et la transmission au contrôle de légalité de la Préfecture. Un délai de deux mois de recours existe à compter de la date de dépôt au contrôle de légalité des présentes délibérations.

Le Maire, Michel FROGER		Béatrice LECORSIER	
Pierrette BUNEL		Isalyne HERIVEAU	
Florence BARBIER		Jean-Marie FROGER	
Jean-Claude POTTIER		Catherine GIFFRAIN	
Cédric CATOIS		Sandrine WEINHARD	
Jérôme CHERON Secrétaire de séance		Pascale CHAUSSON	
Louis BAUSSAN		Cyrille PELLETIER	